



MAIRIE LE COUDRAY-MONTCEAUX

LA MAIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 07 MARS 2024

*Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'article 78 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,
Selon l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,
Vu le décret d'application n° 2021-1311,
Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT,*

La liste des délibérations examinées par le conseil municipal sont les suivantes :

N°2024-21	DÉSIGNATION DU RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE DES ÉLUS	Approuvée
N°2024-22	AVENANT N°1 À LA CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DU COUDRAY-MONTCEAUX ET LA SOCIÉTÉ "PEOPLE & BABY" POUR LA GESTION DU CENTRE MULTI-ACCUEIL "LES PETITS LOUPS"	Approuvée
N°2024-23	RETRAIT DE LA COMMUNE DE BREUILLET DU SIARCE	Approuvée
N°2024-24	CONCERTATION SUR LES ZONES D'ACCÉLÉRATION ENR	Approuvée
N°2024-25	ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES ASSURANCES INCENDIE, ACCIDENT ET RISQUES DIVERS (IARD) POUR LA PÉRIODE 2024-2027	Approuvée
N°2024-26	AVANCE DE LA SUBVENTION 2024 POUR L'ASSOCIATION « EXPRESSIONS 91 »	Approuvée
N°2024-27	DON À L'AFM-TÉLÉTHON	Approuvée
N°2024-28	CRÉATION DE POSTES ET MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS	Approuvée
N°2024-29	ADMISSION EN NON-VALEUR DE CRÉANCES IRRECOUVRABLES	Approuvée
N°2024-30	REMISE GRACIEUSE DE DETTE	Approuvée
N°2024-31	DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE	Pris acte

Madame Aurélie GROS
Maire du Coudray-Montceaux
Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud
Conseillère régionale d'Ile-de-France

